

TFP AGENT DE PREVENTION ET DE SECURITE

Certificateur : Association pour le Développement de la Formation Professionnelle dans la branche sécurité privée (ADEF)

PRESENTATION DE LA FORMATION / OBJECTIFS

L'agent de prévention et de sécurité a la charge de la protection des personnes et des biens, le secours, la surveillance et la lutte contre l'incendie. Pour exercer, il doit être titulaire d'une carte professionnelle délivrée après étude du candidat par les services du CNAPS et obtention du TFP APS.

- ▶ **Débouchés métiers** : Tout type de métier de la sécurité publique, du management de sécurité privée et de sécurité & surveillance privées.
- ▶ **Suite de parcours possible** : SSIAP1
- ▶ **Equivalences** : aucune
- ▶ **Passerelles** : aucune

Prérequis

Conditions d'âge	Être majeur le jour de l'examen
Diplômes obligatoires	Aucun
Conditions spécifiques	Pour les demandeurs étrangers : - B1 ou diplôme français - 5 ans de résidence en France (sur justificatifs)
Visite médicale	<input type="checkbox"/>
Casier judiciaire	Bulletin n°2 Pour les étrangers Casier Judiciaire du pays d'origine traduit en Français

MODALITÉS D'ORGANISATION

Lieu(x)	Informations collectives :	Dates de prochaines sessions :		
MARSEILLE	Nous consulter	Nous consulter		
NIMES	Dates : 07/01/2025 – 14/01/2025 – 28/01/2025	Heure : 9h	Dates : Du 25/02/2025 au 03/04/2025	Heures : 8h30-16h30

| **Prise de rendez-vous individuel** : sous 8 jours

| **Durée totale** : 5 semaines + 7 h d'examen

| **Rythme hebdomadaire** : 35h/semaine

| **Formation en milieu professionnel** : Non concerné

| **Entrées/Sorties permanentes**

Intervenants, Matériels et Equipements

Equipe pédagogique :

Formateurs techniques diplômés et justifiant de 3 années d'expérience professionnelle minimum dans le domaine.

Plateau pédagogique :

- Poste central de sécurité, Système Sécurité Incendie, chemin de rondes de 100m, zone « feu » avec air d'essais feux, bacs à feu écologique à eau et à CO2, extincteurs, générateurs de fumée, matériels SST et système de vidéosurveillance.
- Centre ressources et plateforme d'apprentissage en ligne.
- Quiz box pour les tests interactifs avec boîtiers de vote et le vote en ligne avec smartphone, tablette, PC
- Salles informatique équipées

Modalités pédagogiques

- Enseignement théorique et pratique en présentiel
- PAE Pratique d'Application en Entreprise
- FOAD Formation Ouverte à Distance synchrone
- FOAD Formation Ouverte à Distance asynchrone
- Session de regroupement (enseignement à distance)

Modalités d'évaluation / examens

Entretien Tests Mise en situation Contrôle continu

Nombre d'apprenants en 2023	: 99
Taux de réussite aux validations en 2023	: 81/99 soit 84%
Note de satisfaction apprenants en 2023	: 5.65/6 soit 94%

Lieu de formation

Marseille – 04 91 07 75 20 | securite@acpm.eu

Nîmes – 04 66 36 10 78 | nimes@acpm.eu

Contacts | Adresses | Accessibilité : [Consulter nos sites](#)

Handicap : Un référent handicap est disponible pour toutes adaptations pédagogiques spécifiques « handicap » et pour plus de renseignements.



MODALITÉS DE RECRUTEMENT & D'ADAPTATION DE PARCOURS

| Délais d'inscription : 2 semaines

i : Adaptation pédagogique possible

| Recrutement :

- Test des connaissances générales
- Test des connaissances techniques (issus de la Branche Sécurité)
- Mise en situation
- Entretien d'analyse des acquis, adéquation du projet et besoins formatifs

| Documents à fournir : Pièce d'identité en cours de validité. Autorisation Préalable du CNAPS (démarches entamées lors des tests)

| Possibilité de valider un/des blocs de compétences séparément en cas d'ajournement à l'examen

IMPORTANT Chaque bloc de compétences est décliné par un ou plusieurs modules de formation qui comporte(nt) tous les savoirs et apprentissages liés au(x) compétence(s) visée(s). Ces modules de formation, sur cette certification, ne peuvent pas être réalisés de manière non consécutive sauf ajournement à un examen précédent. Les durées restent indicatives d'un parcours type et sont ajustées après tests de positionnement. La validation des compétences est attestée par la délivrance d'une attestation de fin de formation.

COMPÉTENCES #1 – SOCLE DE BASE

UV1 - Module gestes élémentaires de premiers secours	14h	
UV2 - Connaître et intégrer l'environnement juridique	17h	
UV3 - Gestion des conflits	5h	
UV4 - Module stratégique	5h	
Total dont 7h de pratique	41 heures	615 €

> Attestation de compétences

COMPÉTENCES #2 – SPECIALITE DU SOCLE DE BASE

Module juridique	5h	
Module gestion des conflits	9h	
Module stratégique	2h	
Total dont 7h de pratique	16 heures	240 €

> Attestation de compétences

COMPÉTENCES #3 – SPECIALITE AGENT DE PREVENTION ET DE SECURITE

UV5 – Module prévention des risques incendie	7h	
UV6 – Modalités d'appréhension au cours de l'exercice du métier	7h	
UV7 – Module de sensibilisation aux risques terroristes	13h	
UV8 – Module professionnel	45h	
UV9 – Module de palpation de sécurité et inspection des bagages	7h	
UV10 -Module de surveillance par des moyens électroniques de sécurité	7h	
UV11 – Module de Gestion des risques	11h	
UV12 – Module évènementiel spécifique	7h	
UV13 – Module de gestion des situations conflictuelles dégradées	7h	
UV14 – Module industriel spécifique	7h	
Total dont 48,5h de pratique	118 heures	1 770 €

> Attestation de compétences

Délivrance d'une attestation individuelle de fin de formation

Délivrance du Titre à Finalité Professionnelle APS, sous conditions de validation, par ADEF SÉCURITÉ

Total de la formation 175 heures 2 625 € TTC

Total en Intra Nous consulter

Note : Cette formation peut être prise en charge par France Travail, Région SUD | Région OCCITANIE sous conditions d'éligibilité.

Financement Contrat Apprentissage

Financement CPF

